



PROCEDURE D'ADMISSION EN 1^{ère} ANNEE DE LICENCE

1^{ère} étape :

Les candidats sont invités à réaliser leur préinscription en ligne et à déposer un dossier de préinscription au cours des mois de Juillet et d'Août au secrétariat de la scolarité et de la Vie de l'étudiant. En fonction de la faculté pour laquelle le candidat postule, il est orienté vers le secrétariat de la faculté de gestion, de sciences et technologie, de droit.

Il est conseillé de remplir ce dossier avec le plus grand soin car il permet d'éclairer le jury sur le parcours scolaire et la personnalité du candidat.

Les candidats ayant un baccalauréat étranger sont tenus de faire authentifier leur baccalauréat par la direction des examens et concours du ministère de l'éducation nationale.

2^{ème} étape :

Les candidats doivent obligatoirement se présenter aux épreuves écrites suivantes :

Droit : QCM orthographe, grammaire, conjugaison, culture générale

Gestion : QCM mathématiques, culture générale

Sciences et technologie : QCM mathématiques

Ces épreuves se tiendront une fois par semaine les 14,21 et 28 juillet, 4, 11,18 et 25 Août 2021.

3^{ème} étape :

Les candidats ayant passé les deux premières étapes de la procédure de sélection participent à un entretien avec un jury. Les candidats seront informés le jour du test écrit. Cet entretien peut être une épreuve de connaissances mais il est surtout destiné à mettre en lumière la personnalité et les motivations du candidat.

Les candidats retenus seront informés par appel téléphonique ou par mail.

Le nombre de place est limité.

4^{ème} étape :

Les candidats retenus à l'issue des phases de sélection sont tenus de s'acquitter des frais d'inscription dans le délai d'une semaine après communication de leur admission. Passé ce délai ; ils seront considérés comme démissionnaires.

5^{ème} étape :

Une journée d'intégration est organisée pour les nouveaux étudiants de la licence I. Ne peuvent y participer que les candidats ayant effectué les formalités d'inscription.

La rentrée aura lieu le 13 septembre pour les licences I. Des cours de mise à niveau en anglais, en français (droit) et en mathématique, anglais (sciences et technologie) mathématiques, anglais et français (sciences économiques et gestion) sont organisés durant le mois de septembre.

Fait à Abidjan le 12 juillet 2021

Virginie QUENUM



PROCEDURE D'ADMISSION EN 2^{ème} et 3^{ème} ANNEE DE LICENCE

1^{ère} étape :

Les candidats sont invités à réaliser leur préinscription en ligne et à déposer un dossier de préinscription au cours des mois de Juillet et d'Août au secrétariat de la scolarité et de la Vie de l'étudiant. En fonction de la filière pour laquelle le candidat postule, il est orienté vers le secrétariat de la faculté de gestion, de sciences et technologie, de droit.

Il est conseillé de remplir ce dossier avec le plus grand soin car il permet d'éclairer le jury sur le parcours scolaire et la personnalité du candidat.

Cette procédure concerne uniquement les étudiants provenant d'Université avec laquelle l'Université des Lagunes a une convention.

Ces établissements sont les suivants :

- ☞ L'Université Félix Houphouët Boigny
- ☞ Université Catholique d'Afrique de l'Ouest
- ☞ Université méthodiste
- ☞ L'Institut Universitaire d'Abidjan
- ☞ Les FUPA

Les étudiants se présentant avec un titre de niveau BAC+2 doivent soumettre une demande d'équivalence au Ministère de l'enseignement supérieur.

2^{ème} étape :

Les candidats participent à un entretien avec un jury. Cet entretien peut être une épreuve de connaissances mais il est surtout destiné à mettre en lumière la personnalité et les motivations du candidat.

Les candidats retenus seront informés par appel téléphonique ou par mail.

3^{ème} étape :

Les candidats retenus à l'issue des phases de sélection sont tenus de s'acquitter des frais d'inscription dans le délai d'une semaine après communication de leur admission. Passé ce délai ; ils seront considérés comme démissionnaires.

La rentrée a lieu le 20 septembre 2021.

Fait à Abidjan le 12 juillet 2021

Virginie QUENUM



PROCEDURE D'ADMISSION EN MASTER 1

1^{ère} étape :

Les candidats sont invités à réaliser leur préinscription en ligne et à déposer un dossier de préinscription au cours des mois de Juillet, d'Août et de septembre au secrétariat de la scolarité et de la Vie de l'étudiant. En fonction de la filière pour laquelle le candidat postule, il est orienté vers le secrétariat de la faculté de gestion ou de droit.

Il est conseillé de remplir ce dossier avec le plus grand soin car il permet d'éclairer le jury sur le parcours scolaire et la personnalité du candidat.

Les candidats ayant un baccalauréat et/ou un diplôme de licence étrangers, sont tenus de faire authentifier leur baccalauréat par la direction des examens et concours du ministère de l'éducation nationale et/ou le ministère de l'enseignement supérieur.

2^{ème} étape :

Les candidats doivent obligatoirement se présenter aux épreuves écrites suivantes :

Droit : commentaire d'arrêt

Gestion : mathématiques

Ces épreuves se tiendront une fois par semaine les 14, 21, 28 juillet, 4, 11, 18 et 25 Août, 1, 08, 15, 22 et 29 septembre 2021.

3^{ème} étape :

Les candidats ayant passé les deux premières étapes de la procédure de sélection participent à un entretien avec un jury.

Les candidats seront informés le jour du test écrit. Cet entretien peut être une épreuve de connaissances mais il est surtout destiné à mettre en lumière la personnalité et les motivations du candidat.

Le nombre de places est limité.

4^{ème} étape :

Les candidats retenus à l'issue des phases de sélection sont tenus de s'acquitter des frais d'inscription dans le délai d'une semaine après communication de leur admission. Passé ce délai, ils seront considérés comme démissionnaires.

5^{ème} étape :

Une réunion est organisée pour les nouveaux étudiants du master I. Ne peuvent y participer que les candidats ayant effectué les formalités d'inscription.

La rentrée aura lieu le 11 octobre 2021 pour les master I.

Fait à Abidjan le 12 juillet 2021

Virginie QUENUM